



## Edito

### QUAND LES "GRANDS" DE CE MONDE...

**D**écident contre l'avis des intéressés et la démocratie. C'est un sujet qui a traversé toute notre histoire depuis que les possédants possèdent et enferment les travailleurs dans une acceptation induite. La soumission faisant partie de leur pouvoir de domination, tous les coups et moyens sont permis pour arriver à leurs fins sans aucune concession, sans aucune contrepartie donnée, sans avoir le moindre regret.

Pourtant, il est des moments où ces "grands" ont dû concilier, lâcher sur certaines revendications pour maintenir ou encadrer leur prédominance, leurs intérêts. Ils s'adaptent ponctuellement tout en prétendant refuser les avancées obtenues par le camp des travailleurs. Eh oui, il ne faudrait pas laisser penser que certaines avancées soient possibles, que la conscience de classe puisse aboutir.

N'oublions pas qu'ils détestent profondément notre classe, il n'y a aucun doute là-dessus, et que ce qui est obtenu à un moment est farouchement combattu dès le lendemain pour reprendre le peu concédé. Ils ont le temps et les moyens pour rétablir leur ordre social et poursuivre inlassablement leurs objectifs, la liquidation de notre camp.

Et ils le montrent tous les jours sur un peu tous les sujets. Pas une

seule prise de parole qui ne vienne poser les revendications patronales. Pire, les "capitaines" de l'industrie d'armement se font houspiller (sic) parce qu'ils ne sont pas en capacité de monter en puissance pour produire plus.

Nous pourrions nous interroger quelles en sont les raisons, quelles sont les causes qui ont produit la défaillance de notre industrie en général et à qui reviennent les décisions des délocalisations, des arrêts de production ainsi que les fermetures de sites sans oublier les choix rentiers des groupes donneurs d'ordre et, en cascade de la sous-traitance ?

Pour les possédants, ce serait très certainement le destin, une mauvaise étoile, la faute à pas de chance mais également une mauvaise conjoncture à un moment donné qui auraient amené notre dépendance, notre perfusion aux économies, aux produits (quels qu'ils soient) américains, chinois, taiwanais, coréens, slovaque, polonais ou autres.

Que des fabrications, pour proposer ou répondre à des conflits armés, ne puissent pas aller à leur but est une bonne chose et personne ne le regrettera, au contraire. Pour autant, ce qui est utile risque de devenir rare tant les pressions sur l'approvisionnement.../...

#### Sommaire :

Edito : Quand les "grands" de ce monde...	P. 1 & 2
USD Santé - Tous concernés par notre santé	P. 2
USD Santé - Accès aux soins.....	P. 3 à 6
«Colloque « Stratégies & armement s»	P. 7 à 10
Hommages à Josette LACELLE	P. 11 & 12
Programme formation Syndicale	P. 13 & 14



#### AGENDA

\*\*\*

#### FORMATION SYNDICALE UD - 2026

- CSE Prise de mandat : **09-13 Mars**
- Défenseur Syndical : **20-24 Avril**
- Développer la CGT 2<sup>e</sup> Partie : **18-22 Mai (Complet)**
- CSSCT Tronc commun : **15-19 Juin**



**Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le début du stage auprès de votre employeur et informez l'UD de votre participation.**

ment en matières premières et le transfert accru de main-d'œuvre s'en feront ressentir.

D'ailleurs le capitalisme mondial l'a bien compris puisque les prix sur les marchés spéculatifs des matières explosives, l'accaparement de métaux rares, de minerais ou de pétrole provoque des tensions que nous connaissons actuellement.

Et ce ne sont pas les droits de douane, (dont il faudra bien parler un jour sans tabou ni a priori) qui en sont à l'origine. Encore une fois, quand les "grands" tentent de se gaver encore plus pour ne pas faire tomber les empires financiers et par conséquence certains états démocratiques libéraux, les "petits" que nous serions dans une allégeance non expliquée, bien sûr inéluctable et tellement évidente.

Là encore pourquoi ? Parce que l'histoire moderne ou plus lointaine nous enferme dans l'acceptation que la chaîne de création de valeur n'existerait plus ! Que seul le capital est propriétaire de la plus-value puisqu'il l'associe au profit, et que nous serions les "artisans" de cette machine sans en avoir le contrôle, les décisions et les débouchés. En fait et encore une fois une soumission totale n'ayant comme intérêt que notre bien-être de consommateur avec un minimum de "pouvoir d'achat".

Eh bien non ! Il est temps que nous nous revendiquions comme producteurs. Producteurs de biens et services, producteurs d'actes administratifs, producteurs de soins ou encore de transport, producteurs de liens sociaux ou de produits agricoles. Chaque travailleur, qu'il soit salarié, indépendant, Ubérisé, culturel ou encore dans l'enseignement, et tous avec ou sans travail, sont dans cette chaîne de création de valeurs.

Réfléchissons collectivement à faire de notre société, à partir du carreau cassé, une classe de producteurs pour changer radicalement la société.

Cher(e)s Camarades, veuillez recevoir nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année qui commence de manière assez particulière.

Sébastien MARTINEAU  
*Secrétaire Général*



## **TOUS CONCERNÉS PAR NOTRE SANTÉ** **Pour ne pas être TOUS des « CONS cernés »** **par la pénurie organisée de soins dans le CHER**

- La menace plane toujours sur les maternités du Cher quoi qu'en disent les 2 députés du Cher proches de Macron. Ils ont d'ailleurs voté le pire budget de la Sécurité sociale depuis sa création en 1945 ce qui aura des conséquences terribles sur nos hôpitaux publics.
- Les Urgences submergées à cause des manques de moyens Humains et de lits d'aval dans nos hôpitaux.
- La psychiatrie, de coupe budgétaire en fermeture de lits, de réduction d'effectifs en fermeture de structures, ne peut plus remplir ses missions.
- La pédo psychiatrie enfants comme adolescents se trouve abandonnée faute de moyens, les délais d'attente peuvent se compter en années.
- Le secteur des examens Médicaux saturé faute de moyens, des délais de rendez-vous qui explosent, une perte de chances pour les patients pouvant être dramatique.
- Pénurie de spécialistes et augmentation du reste à charge et des dépassements d'honoraires exorbitants.

**La santé n'est pas une variable d'ajustement**  
**c'est un droit garanti dans la constitution !**

**Tous ensemble, défendons notre système de santé,**  
**notre Sécurité sociale !**

23 Janvier 2026

### & La maxime du mois &

*"Nous n'avons pas le choix  
entre la violence et la non-violence.*

*Nous avons le choix entre la violence des dominants  
et la violence des dominés".*

Pierre Bourdieu, Sociologue  
(cité par Fabrice Pliskin, dans "le fou de Bourdieu")



## ACCÈS AUX SOINS : UN DROIT À DÉFENDRE DANS LE CHER !

Dans le Cher, l'accès aux soins se dégrade gravement. Médecins qui disparaissent, hôpitaux en sous-effectif, délais qui explosent : **le service public de santé est en danger.**

Les structures manquent de moyens, de personnel et de visibilité. Pour les habitants, obtenir un rendez-vous, être pris en charge correctement ou se faire soigner près de chez soi devient un parcours du combattant.

### Soignants insuffisants, patients en attente

- Pénurie de médecins généralistes et spécialistes dans le département
- Hôpitaux qui tournent en effectif réduit
- Rendez-vous proches impossibles dans les zones rurales
- Usagers fragiles privés de suivi rapide

90% DES FRANÇAIS DANS UN DÉSERT MÉDICAL



### Conditions de travail dégradées

Les équipes s'épuisent : arrêts maladie, burn-out, tâches multipliées. Résultat : des soins retardés, dégradés, parfois impossibles.

### Délais d'attente inacceptables

La réouverture des lits à l'hôpital public est indispensable pour pouvoir répondre aux besoins, réduire les attentes sur des brancards et pour une prise en charge médicale adaptée. **Nous avons essayé mais preuve en est que cela ne fonctionne pas.**

Dans certaines spécialités : **plusieurs mois pour un rendez-vous**, même en cas d'urgence médicale, sans parler des dépassements d'honoraires qui doivent disparaître pour une égalité d'accès aux soins pour tous.

Un territoire ne peut pas fonctionner avec un système de soins abandonné.

**LA CGT L'AFFIRME : LA SANTÉ EST UN DROIT, PAS UN PRIVILEGE.**

## SERVICES PUBLICS EN DANGER : MATERNITÉ, URGENCES, HÔPITAL

### ➤ Maternités de Saint-Amand-Montrond et/ou de Vierzon : en danger

Ces maternités essentielles pour tout le Cher risquent une réduction d'activité.

Conséquence : des femmes obligées d'accoucher loin, dans un département rural où chaque minute compte.

**La CGT exige leur maintien et leur renforcement.**

## ➤ Urgences du CH J. Cœur (Bourges) : saturation permanente

Les urgences sont à bout de souffle :

- Manque de soignants
- Attentes interminables
- Risques accrus pour les patients

Augmenter les moyens humains et matériels est indispensable.

Depuis 2 ans l'accès libre aux urgences est interdit !! Pour accéder aux urgences faites le 15 et peut-être vous aurez la chance de passer des heures sur un brancard !!



## ➤ CH Vierzon : un hôpital qui se dégrade

Services et lits fermés, équipes épuisées, locaux vétustes, matériel insuffisant, même le bloc opératoire neuf manque de personnel pour fonctionner correctement.

### La CGT revendique :

- Réouverture de lits
- Recrutements massifs
- Rénovations, reconstruction de l'EHPAD
- Investissements pour une meilleure prise en charge de la population

## LE MÉDICO-SOCIAL : EHPAD, HANDICAP, UN SECTEUR À L'ABANDON

## ➤ EHPAD : sous-effectif chronique

- Manque d'aides-soignants et d'infirmiers
- Horaires rallongés, équipes épuisées
- Qualité de vie des résidents compromise

Les résidents, parmi les plus vulnérables, ne doivent plus subir ce manque de moyens.

La CGT exige un **plan massif de recrutement et de financement.**

## ➤ Handicap : des familles laissées sans solution

Les places en établissement sont insuffisantes, les délais très longs, les structures sous-financées. Résultat : un accompagnement trop tardif, trop court ou parfois inexistant.

### La CGT revendique :

- Nouvelles places en établissements spécialisés
- Financements adaptés
- Personnel formé en nombre suffisant
- Suivi réellement digne pour chaque famille



# PSYCHIATRIE ADULTES & ENFANTS : UN EFFONDREMENT GÉNÉRALISÉ

Dans tout le Cher, la psychiatrie est au bord de la rupture, autant pour les adultes que pour les enfants.

## ➤ Psychiatrie adulte : désert total

- Fermetures de lits
- CMP saturés
- Délais interminables
- Rechutes, ruptures de suivi, hospitalisations sous contrainte
- Pénurie de psychiatres, infirmiers, psychologues



## ➤ Pédopsychiatrie : les enfants abandonnés

- Plusieurs mois d'attente pour un premier rendez-vous
- Trop peu de pédopsychiatres
- CAMSP, CMP enfants surchargés
- Troubles non pris en charge (autisme, TDAH, anxiété...)
- Familles seules face à la souffrance des jeunes

## ➤ Des conséquences dramatiques

- Renoncements aux soins
- Mise en danger d'adultes et d'enfants
- Isolement, désocialisation
- Fatigue extrême des équipes



## La CGT exige un plan d'urgence

- Recrutements massifs (adultes & enfants)
- Réouverture de lits et d'unités
- Renforcement réel des CMP
- Accès rapide aux évaluations et aux soins
- Conditions de travail dignes
- Une psychiatrie 100% publique, accessible partout à toutes et tous

# **CGT – POUR UNE SÉCU À 100 % : UN DROIT, PAS UN LUXE !**

Face à l'explosion des restes à charge, aux dépassements d'honoraires et à la privatisation rampante de la santé, la CGT réaffirme une exigence simple et juste : **une Sécurité sociale qui rembourse 100 % des soins pour toutes et tous.**

La Sécu est un bien commun, **financée par les cotisations sociales**, c'est-à-dire par la richesse produite par le travail. Elle a été créée pour protéger chacun, pas pour enrichir les assurances privées. Pourtant, forfaits, franchises et restrictions se multiplient, forçant des millions de personnes à renoncer aux soins faute d'argent.

**Une prise en charge intégrale des soins, financée par les cotisations, c'est :**

- Moins de renoncements pour raisons financières ;
- Un accès égal aux soins partout ;
- La fin des dépassements et des profits sur la santé ;
- Un système solidaire géré démocratiquement par les travailleurs.

La CGT porte un projet clair : **remettre la Sécu au cœur de la solidarité nationale**, stopper la privatisation du soin et garantir un parcours de santé complet, sans paiement direct, sans mutuelle obligatoire, sans reste à charge.

**La santé n'est pas un marché.  
La Sécu doit redevenir un droit universel, intégral  
et 100 % financé par les cotisations.  
100 % Sécu : 100 % pour tous, 100 % maintenant !**



**ENSEMBLE, DÉFENDONS  
LA SANTÉ DANS LE CHER !**

**Le droit à la santé est non négociable.  
Rejoignez la CGT pour défendre un service public fort,  
solidaire et accessible à toutes et tous.**



8 Place Malus  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 21 24 79  
[cgt.ud.cher@wanadoo.fr](mailto:cgt.ud.cher@wanadoo.fr)  
[site : www.udcgt18.fr](http://site : www.udcgt18.fr)

## RESUMÉ DU COLLOQUE « STRATEGIES ET ARMEMENTS » 9 & 10 OCTOBRE 2025

### Réarmer la Nation : la France face au retour des logiques de guerre

La paix européenne issue de la chute du mur de Berlin et de la fin de l'URSS a longtemps été présentée comme un acquis. Pendant plus de trois décennies, les sociétés occidentales ont vécu dans l'idée que les grandes guerres appartenaient au passé. Pourtant, les échanges tenus lors du colloque révèlent une vision radicalement différente : la France et l'Europe doivent désormais se préparer à un monde marqué par la rivalité entre puissances, la compétition économique, la raréfaction des ressources et la perspective assumée d'un conflit de haute intensité à l'horizon 2030.

Loin de tout discours de paix durable, le ton général est celui de la mobilisation, du réarmement — à la fois militaire, industriel et moral.



### Une bascule géopolitique majeure



Les intervenants ont dressé le tableau d'un monde en recomposition.

L'ordre international dominé par les États-Unis depuis 1991 est fragilisé. Le « nouvel ordre mondial » fondé sur le libre-échange, la domination du dollar et la puissance militaire américaine n'est plus incontesté.

Les BRICS -Chine, Russie, Inde, Brésil, Afrique du Sud et désormais de nouveaux membres- représentent une alternative politique et économique qui remet en cause la hiérarchie mondiale. Ces puissances refusent la suprématie occidentale et contestent les interventions militaires des États-Unis et de l'OTAN, notamment en Irak, en Libye ou au Kosovo.

L'Europe se retrouve dans une position de dépendance. Les grandes décisions de défense passent désormais par le commandement de l'OTAN, sous-direction américaine. L'autonomie stratégique européenne, pourtant souvent proclamée, reste inexistante.

Les divergences entre pays membres aggravent cette dépendance : l'Allemagne assume une politique très alignée sur Washington, tandis que la France, isolée, ne soutient pas suffisamment son industrie de défense pour peser réellement dans le rapport de forces.

Les États-Unis, pour leur part, cherchent à se désengager du conflit ukrainien afin de concentrer leurs moyens sur la rivalité stratégique avec la Chine. La guerre en Ukraine révèle leurs limites : ils ne contrôlent plus totalement les équilibres militaires et diplomatiques mondiaux.

La réduction des accords de désarmement, notamment nucléaires, accroît les tensions. Le nucléaire israélien, jamais comptabilisé dans les traités, en est un symbole.

Ce contexte alimente la crainte d'un basculement vers une guerre « de haute intensité », c'est-à-

dire un affrontement direct et prolongé entre États dotés d'armées modernes et de technologies avancées.

## **Le retour de la logique de puissance**

Le discours militaire appelle à une remobilisation générale.

L'idée centrale est que la paix n'est plus garantie par le désarmement, mais par la force.

Il faut « hausser la garde » pour être protégé. Cette vision repose sur une double stratégie : renforcer l'outil militaire et reconstruire un esprit national de défense.

Les autorités soulignent que la gravité de la situation impose de parler à tous les citoyens, dans les cercles familiaux, professionnels et sociaux. La défense ne concerne plus seulement les soldats : elle devient une affaire de société.

Il faut, disent-ils, « réarmer les esprits », éveiller la conscience du danger, expliquer que le confort et la liberté ne sont pas des droits acquis, mais des biens qu'il faut défendre.

Cette mobilisation morale vise d'abord la jeunesse.

Les institutions souhaitent former les jeunes au « goût du service », à la responsabilité et à l'engagement civique. La défense nationale devient un projet collectif.

L'esprit de défense doit être inculqué dans l'éducation, les entreprises et la vie publique.

L'enjeu est d'unir la nation autour d'un récit commun : celui de la protection du territoire, des valeurs républicaines et de la souveraineté nationale.



## **La France et la guerre économique**

Les échanges économiques du colloque montrent que cette remobilisation s'accompagne d'une réorientation industrielle massive.

La défense devient un pilier de l'économie nationale.

Les chiffres avancés sont impressionnants : près de 380 milliards d'euros investis d'ici 2025, une hausse de plus de 400% par rapport aux décennies précédentes. L'effort militaire dépasse les 3% du PIB, auxquels s'ajoutent environ 150 milliards d'euros de prêts et de financements complémentaires.

L'objectif est de reconstituer des stocks, de renforcer la production d'armements et de relocaliser des filières stratégiques. Les responsables politiques parlent d'« économie de guerre ».

Les entreprises du secteur – MBDA, KNDS, Thales et leurs réseaux de sous-traitants – sont au cœur de cette dynamique.

## **MBDA : la vitrine de la montée en puissance**

MBDA, leader européen des missiles, compte 18 000 salariés dans le monde dont 7 000 en France. Dans le Cher, plus de 1 500 personnes travaillent directement dans ses établissements.

L'entreprise annonce des investissements historiques : 2,5 milliards d'euros sur cinq ans, dont un milliard à Bourges.

Entre 2022 et 2025, la production du missile Mistral sera multipliée par quatre, celle des systèmes Aster par six.

MBDA vise à renforcer ses stocks et sa capacité d'assemblage, afin de livrer plus vite en cas de crise.

Mais ses dirigeants alertent : les moyens de production sont saturés, les effectifs manquent, la pyramide des âges est défavorable et les normes administratives freinent l'efficacité.

## **KNDS : produire en masse, préparer la résilience**

KNDS, acteur majeur de l'armement terrestre, se prépare explicitement à « une guerre majeure extérieure avec impact sur le territoire national ».

L'entreprise investit dans la production de masse, la robotisation, la relocalisation de la filière poudre et la création d'usines « GOCO » (Government Owned, Contractor Operated) destinées à assurer la continuité de production en cas de crise.

KNDS évoque une « réserve opérationnelle industrielle » en lien avec la DGA. L'idée est claire : les entreprises deviennent des maillons de la défense nationale.

## **Thales : innovation et continuité**

Thales présente ses avancées technologiques, notamment dans le domaine des munitions intelligentes.

Le mortier rayé de 120 mm, plus précis et plus puissant, illustre la volonté de produire des armes à la fois efficaces, autonomes et durables.

Mais là encore, les dirigeants dénoncent la lourdeur réglementaire et les contraintes environnementales, jugées inadaptées à un contexte de préparation à la guerre.



## **La sécurisation des ressources et des flux stratégiques**

L'enjeu ne se limite pas à la production : il concerne aussi les matières premières.

La France a mis en place un dispositif de sécurisation des métaux et minerais essentiels à l'industrie de défense, avec un fonds d'investissement de deux milliards d'euros pour l'extraction.

Un règlement européen prévoit qu'à partir de 2024, 10% des besoins devront provenir d'extraction locale.

L'État entend garantir l'approvisionnement en terres rares, métaux critiques et produits énergétiques nécessaires à la fabrication des équipements.

Ce dispositif s'appuie sur des « actions spécifiques » et sur l'actionnariat public, notamment via la Banque publique d'investissement et le plan France 2030.

Mais plusieurs voix soulignent un risque majeur : ces investissements publics pourraient ne pas suffire à maintenir la production sur le territoire français.

Ils craignent que l'argent public serve à consolider des groupes multinationaux sans garantie de souveraineté industrielle ni d'emplois locaux.

## **La guerre numérique et la guerre des esprits**

Le colloque a également abordé la dimension technologique et cognitive des nouveaux conflits.

L'intelligence artificielle, la collecte de données et la désinformation deviennent des armes à part entière.

Les guerres du futur se joueront dans les réseaux, dans les flux d'informations et dans les cerveaux.

Cette « guerre cognitive » vise à altérer la pensée collective, à semer le doute, à manipuler les émotions et à influencer les comportements politiques.

Les grandes entreprises du numérique, en particulier les plateformes sociales, détiennent un pouvoir considérable : elles façonnent les opinions et peuvent servir de relais à des stratégies d'influence hostiles.

Les intervenants évoquent une « arsenalisation des cerveaux ».

Ils dénoncent l'usage massif des données personnelles à des fins de manipulation psychologique.

L'enjeu devient éthique autant que stratégique : comment défendre la démocratie quand les esprits eux-mêmes deviennent des cibles ?

La réponse passe, selon eux, par l'éducation, la formation à l'esprit critique et l'intégration de l'éthique dans les politiques publiques.

## **Les dilemmes humanitaires et moraux**

Certains participants ont rappelé que les conflits modernes brouillent les frontières entre militaire et humanitaire.

Les armées interviennent souvent dans des contextes où le droit international humanitaire est fragilisé.

Les organisations non gouvernementales et les forces militaires se retrouvent parfois sur les mêmes terrains, avec des objectifs différents mais des contraintes communes.

La désinformation, la manipulation des images et la confusion des récits minent la crédibilité des acteurs humanitaires.

Les intervenants ont plaidé pour un retour à l'humanité, à la lucidité et au discernement dans les interventions internationales.

## **Une conclusion sans ambiguïté : préparer la guerre pour préserver la paix** **par la Préfète de Région**

La conclusion du colloque résume l'ensemble : la France doit se réarmer dans tous les sens du terme.

Il ne s'agit pas seulement d'acheter des armes, mais de reconstruire une culture nationale de défense, de redonner du sens au service, à la responsabilité et à la cohésion.

D'ici 2030, affirment les responsables, l'Europe pourrait être confrontée à un conflit majeur.

Pour y faire face, il faut de la lucidité, de l'unité et un effort collectif.

« Réarmer la Nation » signifie renforcer les forces militaires, les industries stratégiques, mais aussi les esprits et les consciences. Il faut également réarmer nos forces intérieures.

Le message final est clair : la paix n'est plus un état permanent, mais une situation à défendre activement.

La France doit se préparer — économiquement, technologiquement, humainement — à faire face à un monde en tension où la guerre, sous toutes ses formes, redevient un horizon possible.

*Sébastien MARTINEAU & Michel CHOLLET*





### Josette LACELLE nous a quittés

Elle s'en est allée le 3 janvier sans faire de bruit, dans son sommeil, comme si elle ne voulait déranger personne. Aussi discrète dans la mort que dans la vie ! C'est pourtant une grande dame du mouvement ouvrier qui vient de nous quitter dans sa 82<sup>e</sup> année. Militante à la CGT depuis 1966, au PCF depuis la même époque, ce sont soixante années consacrées à la lutte pour une vie digne et libre, pour une vie meilleure, pour l'égalité, la justice sociale, la paix, tout en étant une maman, une grand-mère et arrière-grand-mère.

Lors de ses obsèques, **Marinette AUVITY pour la CGT** <sup>(1)</sup>, **Yvon MORINEAU pour le PCF et l'ANACR**, **Sylvain JOLY Maire de Lunery**, **Anaïs sa petite fille pour la famille**, lui ont rendu hommage dans le petit cimetière de Rosières. Cimetière où repose son mari Yves depuis 1996.

#### Extraits de l'intervention de Marinette :

« Sa vie de militante ouvrière, dans le sens le plus noble du terme, était tellement riche qu'il est difficile en quelques instants d'en rendre compte. Ma courte intervention s'en tiendra à son activité syndicale au sein de la CGT.

Après son certificat d'étude primaire, elle travaille quelque temps dans la confection, et exerce divers « petits boulots ». Ce n'est qu'après la naissance de sa fille Nadine qu'elle est embauchée, à l'âge de vingt ans, à l'usine de Rosières en 1964. Son père y travaille à l'ébarbage des pièces de fonte.

Là, dans des ateliers vétustes les chaînes de montage vont devenir son horizon de travail jusqu'à son départ en retraite en 2002.

En 1966, elle adhère à la CGT et est élue au Comité d'Entreprise sur une liste de ce syndicat. Rappelons qu'à l'époque la CGT est depuis 1905 le seul syndicat dans cet établissement. Elle entre au bureau du syndicat aux côtés de camarades bien connus comme Yves Lacelle qui deviendra son mari par la suite, Guy Lagorce ou bien encore René Nogrette, puis elle sera élue déléguée du personnel. Ensuite les choses vont s'enchaîner et s'accélérer.

Elle est désignée comme déléguée syndicale dès 1969 (loi du 27 décembre 1968). Loi qui permet aux

syndicats d'être officiellement représentés à l'entreprise. Depuis 1884 et la loi légalisant l'existence des syndicats, ils n'existent qu'au travers des délégués du personnel ou du Comité d'Entreprise.

A partir de son adhésion et de sa première prise de responsabilité en 1966, elle sera de toutes les luttes, marquées par de nombreuses grèves souvent longues notamment : 1968-1970-1972-1975-1977-1991-1995. C'est ainsi que seront obtenus un treizième mois, des licenciements seront annulés, des conditions de travail améliorées....

Dans le même temps que l'activité à l'entreprise, elle accepte des responsabilités au niveau du bureau de l'Union Locale de St Florent où elle aura, pendant un temps, la responsabilité d'animer des stages de formation syndicale de base. Elle accédera également à la commission exécutive de l'Union Départementale.

Elle siègera au nom de la CGT au conseil d'administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dans les années 1980.

Josette ce n'est pas la femme à se vanter de ses nombreuses responsabilités. Elle les assume du mieux qu'elle peut dans l'intérêt des salariés, dans la modestie et la discrétion, mais avec fermeté et persévérance sur ses positions de classe.

Souvent dans l'ombre, dans son syndicat, elle est, en plus, la technicienne, qui, pendant une longue période tape les tracts, les bulletins à la machine à écrire, les illustre et compose les affiches. Tout un travail « obscur » qui allonge les journées et raccourcit les nuits, les samedis et dimanches.

Pendant son mandat de maire, elle avait dû réduire son activité syndicale. Aussitôt en retraite, elle participe à l'activité de notre syndicat de retraités et à notre association Loisirs, Solidarité des Retraités jusqu'à une période très récente.

Son engagement et sa fidélité sur les valeurs de solidarité, de justice sociale et d'émancipation, laisseront une trace durable dans notre mémoire collective. »

<sup>(1)</sup> CGT : Syndicat multiprofessionnel des retraités de St-Florent-Rosières, Union Locale de St-Florent, Comité de Coordination de la Métallurgie du Cher, Union Départementale du Cher.

### **Extraits de l'intervention de Yvon :**

« C'est au nom du Parti Communiste Français et de celui de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, cette immense famille, dont elle fut l'honneur et la personnification, que je viens bien humblement rendre ici un dernier hommage à Josette.

Le mois dernier, nous étions déjà nombreux avec Josette pour l'inauguration de l'exposition sur la vie très courte de l'enfant de la commune Émile Tixier fusillé par les Allemands le 5 novembre 1943 à Poitiers et nous nous sommes recueillis sur sa tombe le 30 novembre. Avec Nadine sa fille nous avons ensemble préparé cette exposition dont elle était très fière mais ne le montrait pas, Josette était modeste.

Je ne me souviens pas quand j'ai connu Josette, c'était une grande sœur que l'on côtoie depuis toujours. Josette est rentrée à l'usine de Rosières en 1964 comme OS, cette usine où la contestation n'avait pas cours, tous les acquis sociaux s'arrachaient par suite de grandes luttes. Josette avec ses camarades : Marie-Noëlle, Marinette, Marie-Thérèse étaient de toutes les luttes, pour les salaires et les conditions de travail contre les licenciements à répétition. Elle était de tous les combats pour la justice sociale et souffrait beaucoup des inégalités vécues dans notre bassin d'emplois.

Qui mieux qu'elle, laisse une vie pleine de bonnes œuvres, une réputation de combattante précieuse. Josette était une femme travailleuse et courageuse qui, en août, distribuait dans sa cité le journal du député, à cette occasion nous avons arpenté les rues, elle était fière de me faire découvrir son village devenu une vraie cité, par suite des travaux d'assainissement, et la construction de vraies routes goudronnées effectués pendant le mandat d'Yves et terminé en 1996 quand elle était devenue Maire. Eh oui Josette a été Maire de Lunery à la suite du décès d'Yves son mari. Elle a marqué, par son empreinte, la commune comme avant elle : Jacques Georges, René Mariat, Gérard Jamet, René Lacaud ,Yves Lacle son mari.

Il y a 6 ans elle a apporté tout son soutien à Sylvain Joly et a été très touchée quand elle a su que Sylvain

repartait au combat pour sa commune de Lunery. Quelle déception pour cette femme de devoir, elle a dû combattre des prétendants de droite à la mairie de Lunery, qui l'accusaient de n'avoir pas su gérer les finances communales et d'avoir endetté la commune, ce qui, bien sûr, était faux mais pour eux, une femme, en plus ouvrière, Maire de la commune c'était vraiment contre nature. Josette vivait dans sa petite maison du rang rouge, elle ne s'est pas enrichie elle a servi sa commune avec le dévouement que nous lui connaissions, c'était une femme honnête, une femme de grande valeur qui inspirait à celles et ceux qui l'approchaient, une précieuse quiétude.

Ensemble nous parlions beaucoup de l'actualité, elle cherchait toujours la vérité, elle était très marquée par les conflits armés dans de nombreux pays, les guerres, la souffrance des peuples et c'était disaient-elle les femmes qui en payaient toujours le prix fort. Les résultats des élections dans notre pays et dans le monde, le retour du fascisme et de l'extrême droite, 80 ans après les avoir vaincus et ce malgré sa carapace aguerrie par temps d'année de luttes et de combats, Josette se posait souvent cette question : qu'avons-nous pas bien fait pour en arriver là.

Josette était une calme, souvent effacée et elle parlait peu, mais elle portait au plus haut niveau l'écoute, le respect et la tolérance, ce don devenu si rare de nos jours. »

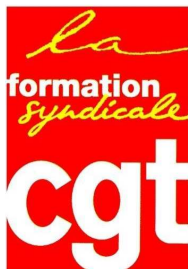
### **Extraits de l'intervention de Sylvain JOLY, maire de Lunery :**

« Sylvain Joly, maire de Lunery, rend un bref hommage à Josette en rappelant dans quel contexte difficile elle fut élue maire. Succédant avec courage et détermination à son mari Yves décédé en cours de mandat, il rappelait les nombreuses réalisations à mettre à son actif et à celui d'Yves.

### **Hommage de Anaïs sa petite-fille :**

Le premier et très émouvant hommage fut celui de l'une de ses petites-filles, Anaïs au nom de la famille qui rappela la place importante qu'elle occupait pour sa famille, ses frères et sœurs et tout particulièrement pour ses petites-filles.





# FORMATION SYNDICALE UD-CGT 18

## PROGRAMME 2026

### LES STAGES DEPARTEMENTAUX

<b>Désignation</b>	<b>Dates</b>	<b>Animateurs</b>	<b>Thèmes abordés</b>	<b>A qui s'adresse-t-il</b>
<b>Développer la CGT</b> (ex Niveau 2)  <b>1<sup>ère</sup> partie</b>  <b>2<sup>ème</sup> partie</b>	<b>9 au 13 Février</b>  <b>18 au 22 Mai</b>	Commission Formation	1 <sup>ère</sup> partie ; la transformation du travail, le système capitaliste, construire le rapport de forces.  2 <sup>ème</sup> partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1  Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 - 1 <sup>ère</sup> partie
<b>CoGiTiel</b> Union Départementale décentralisé dans les U.L.	<b>A définir</b>	Commission Formation	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil informatique CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL
<b>CSSCT - Tronc commun</b> (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)	<b>15 au 19 Juin</b>	Commission Formation	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
<b>CSSCT AT/MP – Harcèlement moral</b>	<b>21 au 25 Septembre</b>	Commission Formation	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués ayant fait le 1 <sup>er</sup> niveau
<b>PRUDIS</b>	<b>5 au 9 Janvier</b> et <b>21 au 25 Septembre</b>	Collectif DLAJ	CPH	Les Conseillers Prud'hommes
<b>Organisation et vie Syndicale</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	L'organisation, la syndicalisation, la vie syndicale dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<b>Politique Financière</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	La politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'organisation. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<b>Communication orale</b>	<b>5 au 9 Octobre</b>	Commission Formation	Aborder les différents modes de communication, mise en situation, usage de moyens vidéo.	Aux responsables de syndicat, élus et mandatés (2 personnes maximum par syndicat en fonction des places disponibles)
<b>CSE - Prise de mandat</b>	<b>9 au 13 Mars</b> et <b>23 au 27 Novembre</b>	Commission Formation	Le CSE	Aux DS, candidats ou futurs candidats
<b>Formation de formateurs</b>	<b>A définir</b>	Commission Formation	Animer des stages syndicaux	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2 complet
<b>Défenseur syndical</b>	<b>20 au 24 Avril</b>	Commission Formation	Défense et accompagnement du salarié.	Les militantes(ts) désignées(és) comme défenseurs
<b>A.L.S. (Animation Lutte Sécurité)</b>	<b>26 au 30 Octobre</b>	Commission Formation	Animation Lutte Sécurité (Service d'ordre)	Tous les militant(e)s
<b>Journées d'études SECURITE SOCIALE</b>	<b>Cycles dans l'année</b>	Commission Formation	Campagne de reconquête de la Sécurité sociale	Tous les militant(e)s

# LE COIN DES UNIONS LOCALES

**Bourges** - Pour un bon déroulement des débats, l'UL de Bourges n'acceptera que 3 stagiaires maximum d'un même syndicat.

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Accueil du Nouveau Syndiqué</u>	20 & 30 Janvier et 10 & 11 Septembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque nouveau syndiqué doit être rapidement accueilli pour prendre plus tôt sa place au sein de l'organisation	Aux nouveaux syndiqué(e)s du Syndicat Interpro et des syndicats n'organisant pas de formation Accueil
<u>Niveau 1 Participer à la vie de la CGT</u>	<b>Session 1</b> <u>Partie 1</u> : 23 au 27 Février <u>Partie 2</u> : 30 Mars au 3 Avril <b>Session 2</b> <u>Partie 1</u> : 21 au 25 Septembre <u>Partie 2</u> : 19 au 23 Octobre <b>Session 3</b> <u>Partie 1</u> : 16 au 20 Novembre <u>Partie 2</u> : 14 au 18 Décembre	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque syndiqué(e) a besoin et a droit à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la CGT.	Tous nos syndiqué(e)s quels que soient leur catégorie socioprofessionnelle et leur secteur d'activité
<u>Délégué(e) Syndical(e)</u>	8 au 12 Juin	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque participant(e) d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de délégué(e) syndical(e), dans le respect des valeurs et orientations de la CGT	Aux Délégué(e)s Syndicaux (les) nommé(e)s ou susceptibles de l'être et ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"
<u>Elu(e) et mandaté(e) CGT</u>	20 au 22 Mai	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre à chaque élu(e) ou mandaté(e) CGT de connaître et maîtriser la démarche CGT pour la mettre en pratique dans l'entreprise	Aux élus et mandaté(e)s CGT (ou futurs) des secteurs privé ou public et ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"
<u>Rédiger un tract</u>	11 & 12 Mai	Le collectif de formation de l'Union Locale	Donner aux syndiqué(e)s les premiers éléments pour favoriser dans les entreprises la communication écrite pour la participation des salarié(e)s à la réflexion	Tous nos syndiqué(e)s quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, qu'ils aient ou non une responsabilité au sein de l'organisation
<u>N.A.O</u>	24 au 26 Juin	Le collectif de formation de l'Union Locale	Permettre aux militant(e)s d'acquiescer des éléments immédiatement mobilisables pour investir les NAO selon la démarche syndicale CGT	Aux militant(e)s d'entreprises qui ont à participer aux N.A.O. ayant fait la formation "Participer à la vie de la CGT"

## Vierzon

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>CSE</u>	15 au 19 Juin	Le collectif de formation de l'Union Locale	Rôle économique et prérogatives du CSE, sa gestion, les œuvres sociales.	Les élus au CSE et les militants intéressés (ayant fait le Niveau 1)
<u>Niveau 1 - Mod 1 et 2</u>	12 au 16 Janvier	Le collectif de formation de l'Union Locale	2ème partie ; mondialisation, Europe, emploi industriel, services, services publics.	Tous les militants(es) ayant suivi le N 2, 1ère partie
<u>Niveau 1 - Mod 3</u>	30 Mars au 1 <sup>er</sup> Avril	Le collectif de formation de l'Union Locale	Les revendications, la société, le syndicalisme, la CGT.	A toutes les militantes et les militants

## St-Florent

Désignation	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Niveau 1 Participer à la vie de la CGT</u>	<u>Partie 1</u> : 13 au 17 Avril <u>Partie 2</u> : 30 Nov. au 4 Déc.	Le collectif de formation de l'Union Locale	Chaque syndiqué(e) a besoin et a droit à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la CGT.	Tous nos syndiqué(e)s quels que soient leur catégorie socioprofessionnelle et leur secteur d'activité